



COVID-19 : LE VACCIN ARN RAPIDEMENT EXPLIQUÉ PAR MICHEL CYMES

Les explications du “French mediatic doctor” Michel Cymes sont toujours instructives et pédagogiques. Il s’exprimait dans la matinale d’Yves Calvi sur RTL ce 16 décembre 2020. On se souvient que M. Cymes était allé un peu vite en besogne au début de la pandémie quand il avait affirmé précipitamment que le Covid-19 n’était en réalité qu’une grippette. On ne lui en a pas tenu rigueur, car il n’a pas été le seul à se tromper à cette époque.

Le revoilà sur RTL dans une chronique très rassurante, les mauvaises nouvelles concernant notre propre santé étant plutôt réservées aux spécialistes et médecin traitant qui nous suivent.

En trois minutes, il nous explique ce qu’est le vaccin ARN et comment il pénètre dans nos cellules pour déclencher des anticorps et donc l’immunité qui va nous protéger. C’est pédagogique et par conséquent “*on ne nous dit pas tout*” sur les effets à moyen ou long terme de cet ARN d’origine virale et particulièrement sur notre propre ARN d’humain.

En revanche on apprend surtout qu’on ne dispose pas assez de recul sur les réelles propriétés de ce vaccin qu’il faudra à tout prix adopter car unique planche de salut pour en finir avec ce fichu virus; à savoir :

- La durée de sa protection : testée sur 34 personnes, le vaccin Moderna aurait des anticorps persistants 3 mois. Est-ce suffisant ? Et après que fait-on ? Il ne le dit pas.
- Son aptitude à stopper la transmission : on n’en sait rien affirme-t-

il ! Vous me direz, si il vous protège, tout le monde n'a qu'à en faire de même et la question ne se posera plus. Remarque personnel, à mon humble avis il ne devrait pas arrêter la transmission. S'il est sur vous et que grâce au vaccin il n'a aucun effet, rien ne l'empêchera de sauter sur votre voisin. □

- Et enfin, sa tolérance : sur ce point le docteur est formel. Il y aura des effets secondaires, c'est inévitable. Mais dans une proportion de moins de 5 % et pour de petites réactions (rougeurs, fièvre, maux de tête...) Se voulant toujours rassurant il ajoute, tous ces symptômes feront l'objet de la part des chercheurs d'une surveillance étroite par l'observation et la prise de notes conduisant à la rédaction de rapports circonstanciés. Quant aux effets plus sérieux (là, pas de chiffres ni de pourcentages évidemment), il sera difficile d'incriminer le vaccin car, il ne le dit pas mais le pense certainement, les experts du corps médical n'auront aucune difficulté à objecter qu'une maladie consécutive à l'injection d'un vaccin était peut-être déjà bien avancée et que, vaccin ou pas, elle se serait quand même déclarée. Conclusion, assurez-vous préalablement par un certificat médical qu'au moment de la vaccination, vous étiez en excellente santé. On est jamais trop prudent !

Comme il le dit si bien en fin de rubrique, il va falloir que le corps médical et les journalistes fassent preuve de beaucoup de doigté, de transparence et de pédagogie dès que des accidents sérieux post vaccinations seront constatés. En les classant dans la catégorie fakes news avec l'aide des médias, la manœuvre devrait rassurer le public crédule. □

Je vous propose de l'écouter (3 mn18).

<https://jean-de-pont-scorff.fr/wp-content/uploads/2020/12/RTL-Calvi-et-le-vaccin-ARN-avec-Michel-Cymes-161220.mp3>

Photo : fr.news.yahoo.com